



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LANAUDIÈRE SUD

1309, Boulevard des Seigneurs, suite 101

Terrebonne (Québec) J6W 5B1

☎ 450 471-9424 ✉ infosac@omhls.com 📠 450 471-9434

**AUTORISATION RELATIVE À LA DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS**

Nom : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : _____

Adresse précédente : _____

Je soussigné(e) _____ domicilié(e) au

_____ autorise par la présence l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud à faire la demande de toutes informations nécessaires à l'application de l'article 16 du règlement sur l'attribution des logements à loyer modique qui stipule qu'est inadmissible à la location d'un logement à loyer modique :

1. Le demandeur qui était locataire d'un logement à loyer modique et dont le bail a été résilié en vertu de l'article 1860 ou l'article 1971 du C.C.Q;
2. Le demandeur qui a déguerpi d'un logement à loyer modique sans aviser le locateur;
3. Le demandeur ou le cas échéant, l'un des membres de son ménage, qui a une dette envers un locateur de logement à loyer modique pour défaut de paiement de loyer ou dommages causés à l'immeuble de ce locateur tant que cette dette n'est pas éteinte.

Signature du locataire requérant

Date

Signature OMHLS

Date